

**Dossier du BHI N° S3/1401**

<p><b>LETTRE CIRCULAIRE</b> <b>42/2000</b> <b>25 septembre 2000</b></p>
---

**BANQUE DES COMPOSANTES DE LA MAREE DE L'OHI**

Référence: LC du BHI 19/2000

Monsieur,

Dans la lettre circulaire susmentionnée, le Bureau fournissait une description détaillée du développement de la Banque des composantes de la marée de l'OHI ainsi que des questions associées à sa gestion et à la communication des données, et proposait de supprimer la Banque des composantes de la marée centralisée et de la remplacer par un système de bases de données nationales.

Le Bureau remercie les 38 Etats membres qui ont renvoyé le Bulletin de vote. Toutes les réponses ont été favorables à la proposition. La majorité requise pour l'adoption de la proposition a donc été obtenue, puisque la majorité simple requiert 33 votes favorables (cf. Convention relative à l'OHI, article VI 6.).

Comme conséquence de cette décision, la Banque des composantes de la marée de l'OHI sera donc supprimée et les Etats membres devraient s'efforcer de la remplacer par un système de bases de données nationales, comme indiqué dans la LC 19/2000.

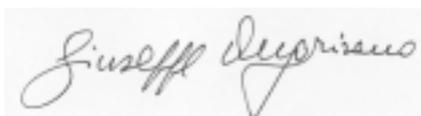
Il convient de se rappeler que l'adoption de cette proposition implique les actions suivantes :

- Suppression de la publication spéciale de l'OHI No. 50 "Banque des composantes de marée de l'OHI - Répertoire des stations"
- Modification des Résolutions A 6.7 et A 6.8
- Suppression des paragraphes 3 et 4 de la Résolution K 1.7.

Le Comité de direction souhaite, à cette occasion, remercier le Service hydrographique canadien qui a créé la Banque des composantes de la marée de l'OHI et qui en a assuré la gestion pendant plus de 20 années.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in black ink on a light grey rectangular background. The signature is written in a cursive style and reads "Giuseppe Angrisano".

**Contre-amiral Giuseppe ANGRISANO**  
**Président**